

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET. 5/26
27 février 1950
ORIGINAL : FRANCAIS

Distr. double

PETITION DE L'UNION DE TOUTES LES POPULATIONS CAMEROUNAISES

(SECTION DE LA PROVISION D'AYOS)

CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

Note du Secrétaire général: Conformément à l'article 84 du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle une communication en date du 19 novembre 1949, émanant de l'Union de Toutes les Populations Camerounaises (Section de la Provision d'Ayos) et concernant le Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration française.

Cette communication a été transmise au Secrétaire général par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique occidentale.

RECEIVED

APR 14 1950

UNITED NATIONS
ARCHIVES

C O P I E

Ayos, le 19 novembre 1949

Province Centre d'Instruction d'Ayos à
Messieurs les Membres de l'ONU en passage à AYOS

Unanime à tous compatriotes territoire vous souhaitons bon séjour parmi nous stop. Unis pour notre liberté considérons suggestions du Député Doualla Manga Bell lors son passage aux U.S.A. comme trahison contre la Nation Camerounaise stop.

Réclamons plébiscite stop. Révision est nécessaire, Stop. Considérons tout Mandat ou tutelle imposée par la force comme sans valeur car doit toujours primer la force brutale stop. Répétons que réclamons plébiscite pur et simple qui promettra de donner nos points de vue aux questions concernant notre Patrie Stop. Disposons déjà d'une structure Gouvernementale de Coalition sous le vocable de l'Union Nationale des Peuples du Cameroun Stop. Questions matérielles continueront à être élaborées par des Techniciens internation et non par une seule équipe de privilégiés issus d'une seule Nation souveraine et Omnipotent qui a toujours voulu nous traiter à sa fantaisie Stop. Pour éviter la répétition du cas Yova ou de Hanoi nous implorons les Nations Unies de bien vouloir en mains des questions qui intéressent une Nation de 4 millions de citoyens tous maintenant tous disposés à mourir ou à survivre pour faire prévaloir droits sacrés pour liberté stop. Conjurons retour au plébiscite international.

Union de Toutes les populations
Camerounaises à Section de la provision d'AYOS

Reçu au Siège des Nations Unies le 28 novembre 1949

C O P I E

Bulletin de vote

Proclamation Plébiscite

Avons confiance

C O P I E

Réclamons

Plébiscite

Note du Secrétariat: 53 papiers, dont les deux ci-dessus sont un modèle, étaient joints au texte original de cette communication.